FOURNITURE D'UN (1) TRACTEUR POUR LA DIVISION DES PARCS DE LA VILLE DE CHATEAUGUAY

SP-12-10

La Ville de Châteauguay demande des soumissions pour la fourniture d'un (1) tracteur pour la Division des parcs de la Ville de Chateauguay.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires destinés à cette fin. On pourra se procurer ces formulaires à compter du 5 mars 2012 soit par courrier électronique: www.seao.ca ou en communiquant avec le service à la clientèle du «Système électronique d'appel d'offres (SEAO)» au 514-856-6600. Ce service est disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

Veuillez prendre note que pour obtenir ces documents des frais vous seront exigés.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 14 heures le 22 mars 2012 dans une enveloppe scellée à l'adresse suivante:

VILLE DE CHÂTEAUGUAY
BUREAU DU GREFFIER
DÉPÔT DES SOUMISSIONS
2IÈME ÉTAGE
ÉDIFICE DE LA MAIRIE
5, BOULEVARD D'YOUVILLE
CHÂTEAUGUAY (QUÉBEC) J6J 2P8

et y seront ouvertes le même jour, à 14 h 05.

Le Conseil municipal n'ayant aucune obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Donné à Châteauguay, ce 3 mars 2012.

Isabelle Lazure
Chef de la Division approvisionnements

VILLE DE CHÂTEAUGUAY

DIVISION APPROVISIONNEMENTS

APPEL D'OFFRES
PUBLIC

SP-12-10

FOURNITURE D'UN (1) TRACTEUR POUR LA DIVISION DES PARCS DE LA VILLE DE CHATEAUGUAY

DEVIS TECHNIQUE

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
1. <u>DESCRIPTION DE LA CHARGEUSE</u> 1.1. Chargeuse modèle John Deere 210LJ à quatre (4) roues motrices et décapeuse, aucun équivalent. 1.2. Cette machine est une chargeuse à part entière et non un tracteur doté d'un chargeur.			MARQUE : _____ MODÈLE : _____ ANNÉE : _____
2. <u>SOMMAIRE DES CARACTÉRISTIQUES</u> 2.1. Capacité du godet de chargeuse – 1,12 v3 (0,86 m3). 2.2. Poids S.A.E. en ordre de marche 14 510 lb (5480 kg) min. 2.3. Moteur diesel turbocompressé – puissance nette max. de 84 HP. 2.4. Transmission Power Shift à convertisseur de couple – 4vav 2var. 2.5. Largeur hors tout du godet – 8pi (2,13m). 2.6. Hauteur hors tout avec la cabine 8pi 8po (2,64m).			
3. <u>CARACTÉRISTIEQUES GÉNÉRALES</u> Cette unité est fournie avec l'équipement standard, de même que l'équipement requis pour cette offre. Les spécifications répondent aux normes S.A.E. ou ISO à moins d'indications contraires.			
4. <u>MOTEUR</u> 4.1. Moteur diesel, puissance nette de 84 HP (ISO 9249) à 2000 RPM. 4.2. Couple net 270 lb-pi min à 1 300 RPM 4.3. Cylindrée – 4.5L minimum 4 temps. 4.4. Moteur turbocompressé à chemise humide homologué EPA de niveau 3.			
5. <u>PIÈCES DU MOTEUR</u> 5.1. Filtre à air – type sec à deux étages avec élément de sécurité et évacuateur. 5.2. Filtre à l'huile – élément amovible.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
5.3. Batterie – deux batteries de 12 volts avec capacité de réserve minimale de 190 minutes et 950 CCA chacune. 5.4. Alternateur 70 ampères minimum. 5.5. Courroie de ventilateur multifonction auto-réglable. 5.6. Filtre à carburant 5.7. Horomètre du moteur, jauge de temps d'eau, jauge à carburant et tachymètre. Système moniteur et jauges avec témoins sonores et visuels pour les autres fonctions. 5.8. Le système moniteur comprend des capacités de diagnostic. 5.9. Accélérateur au pied. 5.10. Étrangleur à sélecteur rotatif manuel. 5.11. L'étrangleur comprend des capacités de régulation de vitesse. 5.12. Démarreur électrique. 5.13. démarrage par temps froid à l'éther. 5.14. chauffe-eau du radiateur. 5.15. Système de liquide de refroidissement sous pression avec thermostat et bouteille de récupération du liquide Antigel de -35o F. 5.16. Accès au moteur par un capot à deux positions d'inclinaison. 5.17. Accès pour entretien quotidien et remplissage d'un seul côté à hauteur d'homme.			
6. <u>POIDS</u> 6.1. Poids SAE en ordre de marche : 14000 lb (6364 kg) minimum avec le poids des roues, la cabine ROPS et l'équipement spécifié (sans lest dans les pneus). 6.2. Poids des deux roues arrières : 550 lb chacune; total de 1100 lb.			
7. <u>TRANSMISSION</u> 7.1. Transmission Powershift avec convertisseur de couple, 4 vitesses			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
avant et 2 vitesses arrière. 7.2. La vitesse de déplacement maximale n'est pas inférieure à 21.7 m/h (32 km/h). 7.3. La vitesse maximum au RPM nominal du moteur n'excède pas 2.5 m/h (5.6 km/h). 7.4. L'inversion de l'embrayage se fait par le biais de l'embrayage assisté et du convertisseur de couple.			
8. <u>ESSIEUX</u> 8.1. La charge nominale (statique) de l'essieu avant à la norme SAE J43 est de 26000lb (11818 kg) minimum. 8.2. L'essieu arrière est doté d'un dispositif de blocage automatique du différentiel commandé au pied, à relâchement automatique et engageable en mouvement à plein régime. 8.3. Transmission avant mécanique engageable en mouvement. 8.4. La transmission avant mécanique est dotée d'un différentiel à glissement limité. 8.5. Essieu avant scellé avec aucun orifice de ventilation ouvert à la contamination. 8.6. Arbre de transmission avant protégé par un dispositif de protection de service intense.			
9. <u>DIRECTION</u> 9.1. Direction assistée hydrostatique résistant aux chocs. 9.2. Direction assistée en cas de panne de moteur, répondant à la norme ISO 5010. 9.3. Rayon de dégagement du godet de 31 pi 4 po (9.55 m) maximum sans freins appliqués et embrayage de la roue avant engagé. 9.4. Le rayon de braquage n'excède pas 13 pi (3.96 m) sans freins appliqués.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
10. <u>FREINS</u> 10.1. Freins de service hydrauliques à disques humides, auto-réglables et auto-équilibrés. 10.2. Le frein de stationnement est indépendant des freins de service et s'engage automatiquement lorsque le moteur ne tourne plus. 10.3. Lorsque le frein de stationnement est activé, la transmission est neutralisée. 10.4. Le frein de stationnement est conçu pour retenir le poids de la machine sur une pente. 10.5. Le frein de stationnement possède un avertisseur lumineux et sonore. 10.6. les freins sont conformes à la norme SAE J1473.			
11. <u>PNEUS</u> 11.1. Gabarit de pneus avant : 12 x 16.5 -- 8 plis minimum. 11.2. Gabarit de pneus arrière : 16.9 x 24 8 plis minimum, bande de roulement R4. 11.3. Pneus d'origine et 4 pneus d'été avec roues.			
12. <u>CHÂSSIS</u> 12.1. Le châssis est un assemblage soudé mono pièce. 12.2. Pour le transport, la machine intègre deux points d'arrimage à l'avant et deux à l'arrière.			
13. <u>CABINE</u> 13.1. Cabine fermée « **Deluxe** » en acier, installé à l'usine, à l'épreuve des intempéries, dotée d'une portière s'ouvrant sur le côté gauche pour donner accès au siège du conducteur ainsi qu'une issue de secours à droite. 13.2. Verre de sécurité teinté, fenêtre à loquet, portes verrouillables et atténuateur de bruits.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
13.3. Cabine protégeant contre les tonneaux et les chutes d'objets (SAE J1040, J1043 ou J231 13.4. Siège réglable à suspension, pivotant de 40 degrés à droite et de 10 degrés à gauche pou faciliter les entrées et les sorties, pleinement rembourré et résistant aux chocs avec support lombaire et accoudoirs réglables. 13.5. Ceinture de sécurité répondant à la norme SAE J396. 13.6. Chaufferette/pressuriseur assurant le confort de L'opérateur en tout temps. Chaufferette de 40000 BTU/h minimum. 13.7. Air conditionné installé à l'usine, minimum de 26000 BTU. 13.8. Gicleur et essuie-glace avant et arrière. 13.9. Protection anti-vandalisme pour les orifices de remplissage. 13.10. Système de sécurité par mot de passe installé en usine mettant à l'abri des utilisations non autorisées. 13.11. Rétroviseur intérieur. 13.12. Commandes à portée de main en position assise. 13.13. Barres d'appui extérieures de chaque côté de la cabine. 13.14. Sortie possible d'un côté ou de l'autre de la cabine avec le godet à plein élévation. 13.15. Affiche de mise en garde à l'arrière signalant un véhicule lente. 13.16. Quatre (4) clés ignition.			
14. <u>GODET DE LA CHARGEUSE</u> 14.1. Conforme à la norme du manufacturier, fabriqué en Acier soudé ultra-robuste. 14.2. Type : chargeuse frontale avec lame de bord de coupe boulonnée réversible 14.3. Capacité : 1.12 v3 (0.86 m3) SAE.			
15. <u>PERFORMANCE DE LA CHARGEUSE</u> 15.1. Capacité de levage à pleine hauteur de			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
5100 lb (2315 kg) minimum avec un godet de 1.12 v3. 15.2. Force d'arrachement minimum de 7750 lb (34.5 kN) avec le godet spécifié. 15.3. Dégagement du déversement, godet à 45o de 8 pi 9 po (2.67 m) minimum avec le godet spécifié. 15.4. Portée à pleine hauteur de 36 po (910 mm) minimum.			
16. <u>CHÂSSIS DE LA CHARGEUSE ET BRAS DE RELEVAGE</u> 16.1. Châssis fait d'acier soudé ultra robuste. 16.2. Bras de levage en acier soudé ultra robuste. 16.3. Bagues des axes d'articulation en acier trempé. 16.4. Tringlerie à auto-nivelage avec indicateur de position du godet.			
17. <u>COMMANDE DE LA CHARGEUSE</u> 17.1. Vannes des commandes aisément accessibles à l'opérateur lors des chargements; bonne visibilité peu importe la position du godet. 17.2. Bouton de débrayage sur la commande de la chargeuse. 17.3. nivelage automatique du godet, retour en position de creusage.			
18. <u>SYSTÈME HYDRAULIQUE</u> 18.1. Système hydraulique à centre ouvert pour des chargements efficaces. 18.2. Pompes à engrenages de service intense en opération continue, avec un débit de 25.3 g/m. 18.3. Raccords de flexibles avec joints toriques plats placés à des endroits bien protégés.			
19. <u>ÉQUIPEMENT MONTÉ À L'ARRIÈRE</u> 19.1. Attelage 3 points de catégorie II			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
intégrale. 19.2. Capacité de levage de 6800 lb (14960 kg) minimum. 19.3. Boîte de 88 po de largeur. 19.4. Plaques latérales en acier de 5/8 po. 19.5. Décapeuse livrée avec 2 lames de coupe remplaçable, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière. 19.6. Hydraulique de service intense. Barre défonceuse à 8 dents. 19.7. Deux socs latéraux remplaçables (bord latéral interne) dotés chacun de 5 boulons. 19.8. Décapeuse de 1500 lb minimum. 19.9. Hydraulique à 5 fonctions pour le levage, l'inclinaison longitudinale, l'inclinaison à droite, l'inclinaison à gauche et une fonction auxiliaire.			
20. <u>PEINTURE</u> Couleur du fabriquant standard.			
21. <u>RADIO</u> 21.1. Radio AM-FM 21.2. Radio communication de la ville, installée par Orizon. Personne ressource : Daniel Gagnon : 450-699-0540.			
22. <u>AVERTISSEMENT DE RECUL</u> S'activant automatiquement lorsque le levier d'embrayage est placé en position de recul.			
23. <u>DIRECTIVES D'UTILISATION</u> Manuel de l'opérateur.			
24. <u>LUMIÈRES</u> Deux phares halogènes de travail à l'avant, deux feux rouges arrière, deux paires de signaux de signalisation, deux réflecteurs arrière, une lumière pour le tableau de bord et un plafonnier avec interrupteurs séparés.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
Gyrophares à l'avant et à l'arrière.			
25. <u>GARANTIE</u> Garantie du fabricant complète de 12 mois couvrant les pièces et la main-d'œuvre sans limite d'heures. La garantie singée est accompagnée d'une description détaillée de la couverture ainsi que des précisions sur sa durée.			
26. <u>GARANTIE</u> 5 ans / 100 000 km – globale limitée.			
27. <u>LIVRE DE PIÈCES</u> Le soumissionnaire devra fournir un livre de pièces.			
28. <u>FILTRATION</u> Un kit de filtration complet de la machine.			
29. <u>LIVRE DE RÉPARATION</u> Le soumissionnaire devra fournir un livre de réparation.			
30. <u>IMMATRICULATION</u> Le soumissionnaire devra immatriculer le véhicule.			
31. <u>DELAI DE LIVRAISON</u> Le soumissionnaire s'engage à livrer le véhicule dans un délai de 10 jours suivant la réception du bon de commande.			
32. <u>SOUTIEN AUX PRODUITS</u> 32.1. Liste des pièces et manuel d'entretien 32.2. Gratte à neige de 10pi réversible de marque **Côté et Fils**.			